

CHARTRE DU VOLONTAIRE

1. Introduction.

L'orphelinat Annai Velanganni de Pondicherry accueille régulièrement des volontaires qui souhaitent vivre une expérience humanitaire et apporter une aide effective à l'équipe de l'orphelinat et donc aux enfants qui y sont accueillis. C'est une expérience humaine dans laquelle chacun donne et reçoit. L'objet de cette charte est d'apporter le maximum d'informations sur le « contrat » qui va lier le volontaire et l'orphelinat durant quelques mois afin de pouvoir en tirer la plus grande richesse. En signant le dossier de volontariat le candidat exprime sa volonté de service et s'engage à respecter les termes de ce document. Cela nécessite de la part du candidat une maturité suffisante (un âge de 23 ans minimum est souhaitable sans être obligatoire), un réel esprit d'engagement.

2. Esprit d'engagement.

Le volontaire fait une démarche entièrement bénévole. Il doit s'engager pour une période minimale de 3 mois. Cela correspond à un travail à temps complet. Naturellement, un repos hebdomadaire et des congés raisonnables peuvent être pris en accord avec la direction de l'orphelinat en tenant compte des besoins des enfants. Cet engagement se fait au sein de l'équipe de l'orphelinat.

3. Compétences.

Le volontaire doit se sentir utile durant ce temps qu'il consacre à l'orphelinat. Il doit donc pouvoir mettre son expérience en pratique pour le mieux être des enfants. Toutes sortes de compétences sont utiles à l'orphelinat, mais les besoins prioritaires sont :

Education : des connaissances et compétences éducatives et psychologiques sont indispensables tout en les adaptant à un contexte particulier.

Technique : une spécialité "technique" peut trouver un bon terrain d'expression auprès des enfants : soins, art (dessin, peinture, musique, chant, danse...), artisanat, couture, informatique... ;

Langues: le français est indispensable. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

4. Vivre en Inde

L'orphelinat est situé en plein cœur d'un quartier pauvre et typiquement indien de Pondicherry. Créé par une religieuse française, l'orphelinat est imprégné de culture française, mais de plus en plus d'enfants sont anglophones (même si tous continuent à apprendre le français et le tamoul). Le personnel de l'orphelinat est indien, la nourriture est locale (surtout végétarienne), Le climat du Sud de l'Inde généralement très chaud et humide, est parfois dur à supporter, particulièrement en période d'été (mai, Juin, Juillet). Comme dans tout le reste de l'Inde, la vie à Pondichéry est trépidante et bruyante. La culture indienne est très différente de la nôtre. Certains aspects peuvent surprendre (les religions, les castes, les ethnies, les langues...sont des éléments essentiels). Il est donc important de connaître quelques usages et de se conformer aux coutumes du pays accueillant. On ne se conduit pas, on ne s'habille pas en Inde comme en Europe. Comprendre le fruit de l'une des plus anciennes civilisations du monde nécessite du temps que le volontaire n'a généralement pas. Il faut donc faire preuve d'une grande ouverture d'esprit et d'humilité. On peut aussi, avant le départ, consulter quelques livres ou quelques sites internet qui peuvent préparer ce contact. Dans la mesure du possible, un « stage » sera proposé dans une autre structure de Pondicherry afin de faciliter cette intégration.

5. La vie de l'orphelinat

L'orphelinat est une grande collectivité composée d'une cinquantaine d'enfants et d'une équipe d'une quinzaine d'adultes. Ce sont donc 65 personnes de sexe, d'âge, de langue, de passé... différents qui doivent vivre ensemble 24 heures sur 24. L'orphelinat est une structure qui a ses objectifs, son rythme, ses horaires, son organisation du travail. Le volontaire se doit de respecter cette organisation et le travail des autres.

Certaines situations peuvent surprendre ou parfois même choquer un nouvel arrivant. Il faut, avant tout, essayer de les comprendre. Plutôt que de tout remettre en cause, il convient d'exprimer toutes les questions qui peuvent se poser et en discuter avec l'équipe de l'orphelinat, et en premier lieu avec la directrice. Parfois deux volontaires sont présents simultanément, ce qui peut être un soutien et une aide pour chacun. Chaque volontaire sera mis en contact, à son arrivée, avec d'autres structures sociales locales pour lui permettre de créer une relation avec d'autres partenaires et d'autres volontaires.

Comme la plupart des établissements sociaux en Inde, l'orphelinat a un caractère religieux. Il est catholique. Les volontaires doivent respecter ce caractère. S'ils le veulent, ils peuvent participer activement aux prières et célébrations.

6. Bénéfices

Sur beaucoup de plans, vivre quelques mois en Inde et à l'orphelinat est une expérience très riche. Comme souvent dans de tels engagements humanitaires, on donne beaucoup mais on reçoit au moins autant : joie de se sentir utile et de le vérifier très concrètement. Découverte de l'intérieur de la culture d'un pays différent et, à juste titre, fascinant. Rencontre avec des enfants parfois difficiles mais toujours attachants. Partage d'une aventure humaine. Expérience de travail dans un contexte hors des normes habituelles. Plusieurs dizaines de volontaires ont déjà travaillé à l'orphelinat dans les années passées.

Pour la plupart le bilan a été très constructif et positif, pour eux comme pour l'orphelinat. Il peut arriver qu'un volontaire une fois rendu sur place ne supporte pas l'ambiance de l'orphelinat ou la vie en Inde. Il faut alors savoir accepter de se retirer. Cela n'est pas forcément un échec, mais une simple erreur d'estimation de l'engagement ou de ses propres compétences.

7. Conditions financières

Le volontariat est une offre désintéressée

Le volontaire doit donc prendre en charge ses frais de voyage et prévoir son argent de poche sur place. Il devra être couvert par une assurance maladie et pouvoir justifier d'une assurance rapatriement sanitaire. Par contre, il est logé et nourri à l'orphelinat.

Le montant du voyage peut représenter un obstacle pour un jeune qui n'a pas beaucoup de moyens. Il est toujours possible d'autofinancer partiellement ou totalement un tel projet en recherchant des « mécènes » (auprès des amis, des collègues, de la famille ...) ou en organisant des manifestations (marathon, concert etc...). En échange, par exemple, le volontaire peut tenir un « Blog » à destination des donateurs pour les faire partager un peu de leur expérience. L'association n'a pas les moyens d'aider financièrement le voyage du volontaire mais elle peut soutenir un candidat en fournissant du matériel de communication et des conseils pratiques.

8. Procédure

Lorsque l'on souhaite effectuer un séjour comme volontaire à l'orphelinat, il convient en premier lieu de contacter le responsable du volontariat de l'association, Monsieur Joseph DUBOEUF (03 80 46 95 11) pour savoir s'il y a un besoin de volontaire.

Dans l'affirmative, il est nécessaire de remplir le dossier du volontaire en donnant le maximum d'informations sur les motivations et aussi, sur les éléments de formations, d'expériences professionnelles ou d'engagement associatif qui peuvent intéresser l'orphelinat.

Le candidat sera ensuite invité pour un entretien avec un ou des responsables de l'association. Cette rencontre permettra de présenter de façon concrète l'orphelinat et ses besoins, et d'analyser avec le candidat l'adéquation de ses motivations avec les besoins de l'orphelinat.

L'accord final est donné par la direction de l'orphelinat à Pondicherry après avis de l'association française.

Le futur volontaire sera informé de cette décision.

Avant le séjour, dans la mesure du possible, le volontaire se mettra d'accord avec le responsable du volontariat en France et la directrice sur le contenu général de la mission (tout en sachant qu'il faut savoir faire preuve de souplesse et d'initiative, pour s'adapter aux besoins précis du moment).

9. Compte-rendu de séjour

A l'issue de son séjour, il sera demandé au volontaire de partager son expérience avec les membres de l'association en rédigeant un bref compte rendu de son expérience.